

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

29

Nombre de votants :

29

Date de convocation :

23 juin 2017

Date d'affichage :

6 juillet 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **29 juin** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes LAFOND (jusqu'à la question n° 26), LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, PRADEAU, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Thierry ROUX

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale

absente

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

absent

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 27

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Emilie LARRIEU

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal

absent

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Catherine VILLER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017**

QUESTION N° 29

OBJET : Fonds d'Initiatives Sportives : Comité régional d'organisation du Tour d'Auvergne cyclisme

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

Question étudiée par la Commission n°3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 14 juin 2017.

Le Comité régional du Tour d'Auvergne cyclisme organise à Riom une étape du Tour d'Auvergne, course Nationale élite regroupant le meilleur peloton amateur français et trois équipes étrangères.

L'accueil de cette manifestation d'envergure va contribuer au dynamisme et au rayonnement du sport sur le territoire de Riom.

Il est proposé de verser une subvention de 3 000 € dans le cadre du Fonds d'Initiatives Sportives afin de contribuer à la prise en charge de cet évènement.

Cette subvention concrétise l'intérêt de notre Commune pour le sport de haut niveau.

Les crédits seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Sportives, imputation 924-40, article 6574, enveloppe 2916, dont le solde sera alors de 6 700 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 3 000 € au Comité régional d'organisation du Tour d'Auvergne cyclisme,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente délibération.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 29 juin 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL